

Budget Primitif 2026

Budget Collecte et valorisation des Déchets

M57

**Numéro SIRET :
243100518 00212**

**toulouse
métropole**

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	1
B - Modalités de vote du budget	2
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	3
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	4
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	5

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	6
B1 - Présentation des AP votées	7
B2 - Présentation des AE votées	Sans Objet
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	8
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	11
D1 - Balance générale - Dépenses	13
D2 - Balance générale - Recettes	15

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	17
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	21
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	Sans Objet
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	Sans Objet
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	Sans Objet
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	24
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	26
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	29
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	33

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	35
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	36
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	40
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	42
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	43

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	45
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	46
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	47
B3.1 - Etat des provisions constituées	49
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	51
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	52
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	53
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	57
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet

C - Annexes budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire	58
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	59
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	60

D - Autres éléments d'information

D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	62
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	65
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ; *les opérations d'ordre doivent figurer en italique.*

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES		I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES		A

Informations statistiques		Valeurs
Population totale		0

Informations fiscales (N-2)		Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)		0.00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	0.00
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	0.0%
3	Dépenses d'équipement brut / population	0.0%
4	Encours de dette / population (2) (3)	0.00
5	DGF / population	0.00
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	0.0%
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	0.0%
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	0.0%
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0.0%
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	0.0%

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmises par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

Toulouse Métropole - Budget Déchets - BP - 2026

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 2 %
- Investissement : 5,5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

Toulouse Métropole - Budget Déchets - BP - 2026

I – INFORMATIONS GENERALES		I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)		C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00	0,00	A1 0,00
Investissement	0,00	0,00	(3)	A2 0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	(4)	A3 0,00

	RESTES A REALISER N-1		
	Dépenses	Recettes	Solde (B)
TOTAL des RAR	I + II 0,00	III + IV 0,00	B1 0,00
Investissement	I 0,00	III 0,00	B2 0,00
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3 0,00

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)
TOTAL	A1 + B1	0,00
Investissement	A2 + B2	0,00
Fonctionnement	A3 + B3	0,00

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES		I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES		C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES		I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES		C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Toulouse Métropole - Budget Déchets - BP - 2026

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS
II
A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	22 302 189,36	22 302 189,36
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	Total de la section d'investissement (2)	22 302 189,36	22 302 189,36
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	128 198 875,00	128 198 875,00
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
	=	=	=
	Total de la section de fonctionnement (3)	128 198 875,00	128 198 875,00
	TOTAL DU BUDGET (4)	150 501 064,36	150 501 064,36

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
DE001E17	Collecte des dechets 2022-2026	21, 23	5 185 637,00
DE005E08	Prospective dechets 22-26	20, 21	0,00
DE003E13	Traitemet et Collecte 22-26	21, 23	300 000,00
TOTAL			5 485 637,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
TOTAL GENERAL		5 485 637,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET					II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT					C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	676 000,00	0,00	220 000,00	220 000,00	220 000,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	9 402 000,00	0,00	16 463 999,21	16 463 999,21	16 463 999,21
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	4 652 000,00	0,00	4 215 067,15	4 215 067,15	4 215 067,15
Total des dépenses d'équipement		14 780 000,00	0,00	20 949 066,36	20 949 066,36	20 949 066,36
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	999 134,00	0,00	693 729,00	693 729,00	693 729,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
Total des dépenses financières		999 134,00	0,00	694 729,00	694 729,00	694 729,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		15 779 134,00	0,00	21 643 795,36	21 643 795,36	21 643 795,36

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	584 000,00		540 000,00	540 000,00	540 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		118 394,00	118 394,00	118 394,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		584 000,00		658 394,00	658 394,00	658 394,00

TOTAL	16 363 134,00	0,00	22 302 189,36	22 302 189,36	22 302 189,36
				+	
			D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE		0,00
				=	
			TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		22 302 189,36

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) $DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041$.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT					II C1
--	--	--	--	--	----------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	447 250,00	0,00	704 683,00	704 683,00	704 683,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	6 265 884,00	0,00	13 019 114,36	13 019 114,36	13 019 114,36
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		6 713 134,00	0,00	13 723 797,36	13 723 797,36	13 723 797,36
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 000 000,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		7 713 134,00	0,00	14 723 797,36	14 723 797,36	14 723 797,36

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	8 650 000,00		7 459 998,00	7 459 998,00	7 459 998,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		118 394,00	118 394,00	118 394,00
Total des recettes d'ordre d'investissement			8 650 000,00	7 578 392,00	7 578 392,00	7 578 392,00

TOTAL	16 363 134,00	0,00	22 302 189,36	22 302 189,36	22 302 189,36
+					
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE					0,00
=					
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					22 302 189,36

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.	AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	6 919 998,00
--	--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021 ; DI\ 040 = RF\ 042 ; RI\ 040 = DF\ 042 ; DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	23 835 700,00	0,00	24 666 800,00	24 666 800,00	24 666 800,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	37 134 201,00	0,00	34 070 886,00	34 070 886,00	34 070 886,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	56 834 000,00	0,00	61 928 000,00	61 928 000,00	61 928 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		117 803 901,00	0,00	120 665 686,00	120 665 686,00	120 665 686,00
66	Charges financières	446 861,00	0,00	62 491,00	62 491,00	62 491,00
67	Charges spécifiques (3)	3 000,00	0,00	10 700,00	10 700,00	10 700,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		118 253 762,00	0,00	120 738 877,00	120 738 877,00	120 738 877,00

023	<i>Virement à la section d'investissement (4)</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)</i>	8 650 000,00		7 459 998,00	7 459 998,00	7 459 998,00
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section (4)</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		8 650 000,00		7 459 998,00	7 459 998,00	7 459 998,00

TOTAL	126 903 762,00	0,00	128 198 875,00	128 198 875,00	128 198 875,00
--------------	-----------------------	-------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	128 198 875,00
--	-----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) $DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043$.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET					II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT					C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	60 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	3 949 662,00	0,00	3 920 250,00	3 920 250,00	3 920 250,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	112 300 000,00	0,00	117 178 000,00	117 178 000,00	117 178 000,00
74	Dotations et participations (3)	4 958 100,00	0,00	6 453 625,00	6 453 625,00	6 453 625,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	5 050 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00
Total des recettes de gestion courante		126 317 762,00	0,00	127 656 875,00	127 656 875,00	127 656 875,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		126 319 762,00	0,00	127 658 875,00	127 658 875,00	127 658 875,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	584 000,00		540 000,00	540 000,00	540 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		584 000,00		540 000,00	540 000,00	540 000,00

TOTAL	126 903 762,00	0,00	128 198 875,00	128 198 875,00	128 198 875,00
+					
			R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE		0,00
=					
					TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 128 198 875,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	6 919 998,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) $DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043$.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération $DF 023 + DF 042 - RF 042$ ou solde de l'opération $RI 021 + RI 040 - DI 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
BALANCE GENERALE – DEPENSES		D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	540 000,00	540 000,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	693 729,00	0,00	693 729,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	220 000,00	0,00	220 000,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	50 000,00	0,00	50 000,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	16 463 999,21	118 394,00	16 582 393,21
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	4 215 067,15	0,00	4 215 067,15
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	1 000,00	0,00	1 000,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciations des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciation des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
3...	<i>Stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
198	<i>Neutralisation des amortissements</i>		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Dépréciation des comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Dépréciation des comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		21 643 795,36	658 394,00	22 302 189,36

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	22 302 189,36
---	----------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	24 666 800,00		24 666 800,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	34 070 886,00		34 070 886,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	61 928 000,00	0,00	61 928 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	62 491,00	0,00	62 491,00
67	Charges spécifiques (9)	10 700,00	0,00	10 700,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	7 459 998,00	7 459 998,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		120 738 877,00	7 459 998,00	128 198 875,00

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	128 198 875,00
--	-----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
BALANCE GENERALE – RECETTES		D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	704 683,00	0,00	704 683,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	13 019 114,36	0,00	13 019 114,36
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	118 394,00	118 394,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		7 459 998,00	7 459 998,00
29	<i>Dépréciations des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciation des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
3...	<i>Stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Dépréciation des comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Dépréciation des comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		14 723 797,36	7 578 392,00	22 302 189,36

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
---	------

+

R 1068 AFFECTION DU RESULTAT	0,00
------------------------------	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	22 302 189,36
--	---------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	60 000,00		60 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks</i>		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	3 920 250,00		3 920 250,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	117 178 000,00		117 178 000,00
74	Dotations et participations (8)	6 453 625,00		6 453 625,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	45 000,00	0,00	45 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	2 000,00	540 000,00	542 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement – Total	127 658 875,00	540 000,00	128 198 875,00
			+	
		R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00	
			=	
		TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		128 198 875,00

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
 (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
 (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
 (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
 (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
 (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
 (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
 (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
 (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE								A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		16 363 134,00	0,00	5 485 637,00	22 302 189,36	22 302 189,36	20 899 066,36	1 403 123,00	22 302 189,36
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	676 000,00	0,00	-271 361,02	220 000,00	220 000,00	220 000,00	0,00	220 000,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
21	Immobilisations corporelles	9 402 000,00	0,00	4 382 978,99	16 463 999,21	16 463 999,21	16 463 999,21	0,00	16 463 999,21
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	4 652 000,00	0,00	1 374 019,03	4 215 067,15	4 215 067,15	4 215 067,15	0,00	4 215 067,15
Total des opérations d'équipement (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		14 780 000,00	0,00	5 485 637,00	20 949 066,36	20 949 066,36	20 899 066,36	50 000,00	20 949 066,36
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	999 134,00	0,00		693 729,00	693 729,00		693 729,00	693 729,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		999 134,00	0,00	0,00	694 729,00	694 729,00	0,00	694 729,00	694 729,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		15 779 134,00	0,00	5 485 637,00	21 643 795,36	21 643 795,36	20 899 066,36	744 729,00	21 643 795,36
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	584 000,00			540 000,00	540 000,00		540 000,00	540 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			118 394,00	118 394,00		118 394,00	118 394,00
Total des dépenses d'ordre		584 000,00			658 394,00	658 394,00		658 394,00	658 394,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	0,00
--	------

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses d'investissement cumulées								22 302 189,36

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = R/ 041).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES					III
					A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		16 363 134,00	0,00	22 302 189,36	22 302 189,36	22 302 189,36
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	447 250,00	0,00	704 683,00	704 683,00	704 683,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	6 265 884,00	0,00	13 019 114,36	13 019 114,36	13 019 114,36
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		6 713 134,00	0,00	13 723 797,36	13 723 797,36	13 723 797,36
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 000 000,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		7 713 134,00	0,00	14 723 797,36	14 723 797,36	14 723 797,36
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	8 650 000,00		7 459 998,00	7 459 998,00	7 459 998,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		118 394,00	118 394,00	118 394,00
Total des recettes d'ordre		8 650 000,00		7 578 392,00	7 578 392,00	7 578 392,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	0,00
--	-------------

Affectation au compte 1068 (8)	0,00
--------------------------------	-------------

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
		I		II	

Total des recettes d'investissement cumulées	22 302 189,36
--	---------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE								III A1
--	--	--	--	--	--	--	--	-----------

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		16 363 134,00	0,00	5 485 637,00	22 302 189,36	22 302 189,36	20 899 066,36	1 403 123,00	22 302 189,36
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	676 000,00	0,00	-271 361,02	220 000,00	220 000,00	220 000,00	0,00	220 000,00
2031	Frais d'études	340 000,00	0,00		170 000,00	170 000,00	170 000,00	0,00	170 000,00
2051	Concessions, droits similaires	336 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	50 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
21	Immobilisations corporelles	9 402 000,00	0,00	4 382 978,99	16 463 999,21	16 463 999,21	16 463 999,21	0,00	16 463 999,21
21351	Bâtiments publics	600 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	140 000,00	0,00		70 000,00	70 000,00	70 000,00	0,00	70 000,00
215731	Matériel roulant	1 700 000,00	0,00		8 200 000,00	8 200 000,00	8 200 000,00	0,00	8 200 000,00
21578	Autre matériel technique	250 000,00	0,00		250 000,00	250 000,00	250 000,00	0,00	250 000,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	6 318 000,00	0,00		7 388 999,21	7 388 999,21	7 388 999,21	0,00	7 388 999,21
21828	Autres matériels de transport	200 000,00	0,00		300 000,00	300 000,00	300 000,00	0,00	300 000,00
21838	Autre matériel informatique	120 000,00	0,00		175 000,00	175 000,00	175 000,00	0,00	175 000,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	70 000,00	0,00		70 000,00	70 000,00	70 000,00	0,00	70 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	4 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	4 652 000,00	0,00	1 374 019,03	4 215 067,15	4 215 067,15	4 215 067,15	0,00	4 215 067,15
2313	Constructions	3 700 000,00	0,00		3 659 067,15	3 659 067,15	3 659 067,15	0,00	3 659 067,15
2315	Install., matériel et outill. technique	952 000,00	0,00		556 000,00	556 000,00	556 000,00	0,00	556 000,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses d'équipement		14 780 000,00	0,00	5 485 637,00	20 949 066,36	20 949 066,36	20 899 066,36	50 000,00	20 949 066,36
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	999 134,00	0,00		693 729,00	693 729,00		693 729,00	693 729,00
1641	Emprunts en euros	320 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
168758	Dettes - Autres groupements	679 134,00	0,00		693 729,00	693 729,00		693 729,00	693 729,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		999 134,00	0,00	0,00	694 729,00	694 729,00	0,00	694 729,00	694 729,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		15 779 134,00	0,00	5 485 637,00	21 643 795,36	21 643 795,36	20 899 066,36	744 729,00	21 643 795,36
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	584 000,00			540 000,00	540 000,00		540 000,00	540 000,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	584 000,00			540 000,00	540 000,00		540 000,00	540 000,00
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	9 000,00			20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
13913	Subv. transf. Départements	60 000,00			50 000,00	50 000,00		50 000,00	50 000,00
13918	Autres subventions d'équipement transf.	120 000,00			150 000,00	150 000,00		150 000,00	150 000,00
13938	Autres fonds équip. transférables	395 000,00			320 000,00	320 000,00		320 000,00	320 000,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			118 394,00	118 394,00		118 394,00	118 394,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
2158	Autres inst.,matériel,outil, techniques	0,00			118 394,00	118 394,00		118 394,00	118 394,00
Total des dépenses d'ordre		584 000,00			658 394,00	658 394,00		658 394,00	658 394,00

(1) Détailer les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE					III
					A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		16 363 134,00	0,00	22 302 189,36	22 302 189,36	22 302 189,36
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	447 250,00	0,00	704 683,00	704 683,00	704 683,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	16 000,00	0,00	358 308,00	358 308,00	358 308,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	286 250,00	0,00	346 375,00	346 375,00	346 375,00
1338	Autres fonds équip. transférables	145 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	6 265 884,00	0,00	13 019 114,36	13 019 114,36	13 019 114,36
1641	Emprunts en euros	6 265 884,00	0,00	13 019 114,36	13 019 114,36	13 019 114,36
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		6 713 134,00	0,00	13 723 797,36	13 723 797,36	13 723 797,36
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
10222	FCTVA	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 000 000,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		7 713 134,00	0,00	14 723 797,36	14 723 797,36	14 723 797,36
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	8 650 000,00		7 459 998,00	7 459 998,00	7 459 998,00
28031	Frais d'études	27 987,00		40 000,00	40 000,00	40 000,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	7 384,00		12 000,00	12 000,00	12 000,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	1 142 691,00		1 500,00	1 500,00	1 500,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	107 275,00		110 000,00	110 000,00	110 000,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	2 171,00		2 171,00	2 171,00	2 171,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	11,00		0,00	0,00	0,00
281311	Bâtiments administratifs	34 545,00		34 545,00	34 545,00	34 545,00
281318	Autres bâtiments publics	6 524,00		6 524,00	6 524,00	6 524,00
281351	Bâtiments publics	435 676,00		470 000,00	470 000,00	470 000,00
28138	Autres constructions	124 140,00		124 140,00	124 140,00	124 140,00
281533	Réseaux câblés	23 261,00		23 261,00	23 261,00	23 261,00
281538	Autres réseaux	53 830,00		53 830,00	53 830,00	53 830,00
281561	Matériel roulant	652,00		652,00	652,00	652,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	375,00		375,00	375,00	375,00
2815731	Matériel roulant	2 783 949,00		2 400 000,00	2 400 000,00	2 400 000,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	198 844,00		198 000,00	198 000,00	198 000,00
281578	Autre matériel technique	177 857,00		230 000,00	230 000,00	230 000,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	3 356 567,00		3 400 000,00	3 400 000,00	3 400 000,00
281828	Autres matériels de transport	106 764,00		280 000,00	280 000,00	280 000,00
281838	Autre matériel informatique	13 748,00		23 000,00	23 000,00	23 000,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	22 650,00		25 000,00	25 000,00	25 000,00
28188	Autres immo. corporelles	23 099,00		25 000,00	25 000,00	25 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		118 394,00	118 394,00	118 394,00
2031	Frais d'études	0,00		118 394,00	118 394,00	118 394,00
Total des recettes d'ordre		8 650 000,00		7 578 392,00	7 578 392,00	7 578 392,00

(1) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE								B

DEPENSES									
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	126 903 762,00	0,00	0,00	128 198 875,00	128 198 875,00	0,00	128 198 875,00	128 198 875,00
011	Charges à caractère général (3)	23 835 700,00	0,00	0,00	24 666 800,00	24 666 800,00	0,00	24 666 800,00	24 666 800,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	37 134 201,00	0,00		34 070 886,00	34 070 886,00		34 070 886,00	34 070 886,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	56 834 000,00	0,00	0,00	61 928 000,00	61 928 000,00	0,00	61 928 000,00	61 928 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		117 803 901,00	0,00	0,00	120 665 686,00	120 665 686,00	0,00	120 665 686,00	120 665 686,00
66	Charges financières	446 861,00	0,00		62 491,00	62 491,00		62 491,00	62 491,00
67	Charges spécifiques (3)	3 000,00	0,00		10 700,00	10 700,00		10 700,00	10 700,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		449 861,00	0,00	0,00	73 191,00	73 191,00		73 191,00	73 191,00
Total des dépenses réelles		118 253 762,00	0,00	0,00	120 738 877,00	120 738 877,00	0,00	120 738 877,00	120 738 877,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections (4)</i>	8 650 000,00			7 459 998,00	7 459 998,00		7 459 998,00	7 459 998,00
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section</i>	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		8 650 000,00			7 459 998,00	7 459 998,00		7 459 998,00	7 459 998,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
---------------------------------------	------

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
-------	---------	---------------------------------------	--------------	---	---------------------------	------------------------------	--	--	--

	Total des dépenses de fonctionnement cumulées	128 198 875,00
--	--	-----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE					III
					B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	126 903 762,00	0,00	128 198 875,00	128 198 875,00	128 198 875,00
013	Atténuations de charges (2)	60 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	3 949 662,00	0,00	3 920 250,00	3 920 250,00	3 920 250,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	112 300 000,00	0,00	117 178 000,00	117 178 000,00	117 178 000,00
74	Dotations et participations (2)	4 958 100,00	0,00	6 453 625,00	6 453 625,00	6 453 625,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	5 050 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00
Total des recettes de gestion des services		126 317 762,00	0,00	127 656 875,00	127 656 875,00	127 656 875,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
Total des recettes réelles		126 319 762,00	0,00	127 658 875,00	127 658 875,00	127 658 875,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	584 000,00		540 000,00	540 000,00	540 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		584 000,00		540 000,00	540 000,00	540 000,00

	R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	0,00
--	--	-------------

	Total des recettes de fonctionnement cumulées	128 198 875,00
--	--	-----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE								III B1
---	--	--	--	--	--	--	--	-----------

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	126 903 762,00	0,00	0,00	128 198 875,00	128 198 875,00	0,00	128 198 875,00	128 198 875,00
011	Charges à caractère général (4)	23 835 700,00	0,00	0,00	24 666 800,00	24 666 800,00	0,00	24 666 800,00	24 666 800,00
60611	Eau et assainissement	70 000,00	0,00		46 200,00	46 200,00	0,00	46 200,00	46 200,00
60612	Energie - Electricité	465 000,00	0,00		247 960,00	247 960,00	0,00	247 960,00	247 960,00
60628	Autres fournitures non stockées	150 000,00	0,00		77 000,00	77 000,00	0,00	77 000,00	77 000,00
60631	Fournitures d'entretien	60 000,00	0,00		70 000,00	70 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	305 400,00	0,00		152 400,00	152 400,00	0,00	152 400,00	152 400,00
60636	Habillement et vêtements de travail	180 000,00	0,00		147 000,00	147 000,00	0,00	147 000,00	147 000,00
6064	Fournitures administratives	10 000,00	0,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	2 000,00	0,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
611	Contrats de prestations de services	12 346 500,00	0,00		14 719 000,00	14 719 000,00	0,00	14 719 000,00	14 719 000,00
6132	Locations immobilières	57 200,00	0,00		41 250,00	41 250,00	0,00	41 250,00	41 250,00
61358	Autres	2 155 100,00	0,00		1 162 000,00	1 162 000,00	0,00	1 162 000,00	1 162 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	4 300,00	0,00		4 800,00	4 800,00	0,00	4 800,00	4 800,00
61521	Entretien terrains	20 000,00	0,00		21 000,00	21 000,00	0,00	21 000,00	21 000,00
6156	Maintenance	376 000,00	0,00		375 040,00	375 040,00	0,00	375 040,00	375 040,00
617	Etudes et recherches	12 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	143 600,00	0,00		200 000,00	200 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00
6188	Autres frais divers	1 209 300,00	0,00		1 123 225,00	1 123 225,00	0,00	1 123 225,00	1 123 225,00
62268	Autres honoraires, conseils	300,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6231	Annonces et insertions	156 000,00	0,00		124 500,00	124 500,00	0,00	124 500,00	124 500,00
6234	Réceptions	22 000,00	0,00		31 875,00	31 875,00	0,00	31 875,00	31 875,00
6238	Divers	453 100,00	0,00		836 050,00	836 050,00	0,00	836 050,00	836 050,00
6248	Divers	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6251	Voyages, déplacements et missions	22 100,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
6255	Frais de déménagement	1 300,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	51 000,00	0,00		13 300,00	13 300,00	0,00	13 300,00	13 300,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
627	Services bancaires et assimilés	17 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	16 000,00	0,00		16 000,00	16 000,00	0,00	16 000,00	16 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	300 000,00	0,00		275 000,00	275 000,00	0,00	275 000,00	275 000,00
62871	Remb. frais à la collectivité de rattach	5 080 000,00	0,00		4 741 200,00	4 741 200,00	0,00	4 741 200,00	4 741 200,00
63512	Taxes foncières	140 000,00	0,00		184 000,00	184 000,00	0,00	184 000,00	184 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	37 134 201,00	0,00		34 070 886,00	34 070 886,00		34 070 886,00	34 070 886,00
6211	Personnel affecté par CL de rattachement	1 080 000,00	0,00		995 000,00	995 000,00		995 000,00	995 000,00
6331	Versement mobilité	387 980,00	0,00		395 495,00	395 495,00		395 495,00	395 495,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	97 001,00	0,00		98 879,00	98 879,00		98 879,00	98 879,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	193 999,00	0,00		197 708,00	197 708,00		197 708,00	197 708,00
64111	Rémunération principale titulaires	15 749 217,00	0,00		12 172 744,00	12 172 744,00		12 172 744,00	12 172 744,00
64112	SFT, indemnité de résidence	252 137,00	0,00		233 979,00	233 979,00		233 979,00	233 979,00
64113	NBI	81 473,00	0,00		83 204,00	83 204,00		83 204,00	83 204,00
64118	Autres indemnités	5 938 801,00	0,00		5 327 996,00	5 327 996,00		5 327 996,00	5 327 996,00
64131	Rémunérations	2 723 925,00	0,00		3 186 722,00	3 186 722,00		3 186 722,00	3 186 722,00
64132	SFT, indemnité de résidence	22 314,00	0,00		35 078,00	35 078,00		35 078,00	35 078,00
64138	Primes et autres indemnités	620 303,00	0,00		623 710,00	623 710,00		623 710,00	623 710,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	3 327 816,00	0,00		3 612 181,00	3 612 181,00		3 612 181,00	3 612 181,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	5 503 565,00	0,00		5 962 738,00	5 962 738,00		5 962 738,00	5 962 738,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	134 019,00	0,00		152 607,00	152 607,00		152 607,00	152 607,00
6474	Versement aux autres œuvres sociales	271 020,00	0,00		265 187,00	265 187,00		265 187,00	265 187,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	140 000,00	0,00		140 000,00	140 000,00		140 000,00	140 000,00
6488	Autres	610 631,00	0,00		587 658,00	587 658,00		587 658,00	587 658,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	56 834 000,00	0,00	0,00	61 928 000,00	61 928 000,00	0,00	61 928 000,00	61 928 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	15 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
6542	Créances éteintes	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6561	Organismes de regroupement	56 600 000,00	0,00		61 550 000,00	61 550 000,00	0,00	61 550 000,00	61 550 000,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	115 000,00	0,00		190 000,00	190 000,00	0,00	190 000,00	190 000,00
65818	Autres	47 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
6583	Pénalités sur marchés	14 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6585	Intérêts moratoires	0,00	0,00		80 000,00	80 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00
65888	Autres	40 000,00	0,00		40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		117 803 901,00	0,00	0,00	120 665 686,00	120 665 686,00	0,00	120 665 686,00	120 665 686,00
66	Charges financières	446 861,00	0,00		62 491,00	62 491,00		62 491,00	62 491,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	245 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	120 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
661133	Remb. Int. emprunt transf. CL rattach.	81 861,00	0,00		62 491,00	62 491,00		62 491,00	62 491,00
67	Charges spécifiques (4)	3 000,00	0,00		10 700,00	10 700,00		10 700,00	10 700,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	3 000,00	0,00		10 700,00	10 700,00		10 700,00	10 700,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		449 861,00	0,00	0,00	73 191,00	73 191,00		73 191,00	73 191,00
Total des dépenses réelles		118 253 762,00	0,00	0,00	120 738 877,00	120 738 877,00	0,00	120 738 877,00	120 738 877,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	8 650 000,00			7 459 998,00	7 459 998,00		7 459 998,00	7 459 998,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	8 650 000,00			7 459 998,00	7 459 998,00		7 459 998,00	7 459 998,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		8 650 000,00			7 459 998,00	7 459 998,00		7 459 998,00	7 459 998,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	120 000,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	120 000,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE					III
					B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	126 903 762,00	0,00	128 198 875,00	128 198 875,00	128 198 875,00
013	Atténuations de charges (3)	60 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	60 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	3 949 662,00	0,00	3 920 250,00	3 920 250,00	3 920 250,00
70323	Red. occupation dom. public	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
70612	Redevance spéciale enlèvement ordures	700 000,00	0,00	700 000,00	700 000,00	700 000,00
706888	Autres	1 356 662,00	0,00	1 205 000,00	1 205 000,00	1 205 000,00
70871	Remb.frais par collectivité rattachement	45 000,00	0,00	127 250,00	127 250,00	127 250,00
70878	Remb. frais par des tiers	150 000,00	0,00	180 000,00	180 000,00	180 000,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	1 695 000,00	0,00	1 705 000,00	1 705 000,00	1 705 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	112 300 000,00	0,00	117 178 000,00	117 178 000,00	117 178 000,00
73133	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	112 300 000,00	0,00	117 178 000,00	117 178 000,00	117 178 000,00
74	Dotations et participations (3)	4 958 100,00	0,00	6 453 625,00	6 453 625,00	6 453 625,00
747888	Autres	4 958 100,00	0,00	6 453 625,00	6 453 625,00	6 453 625,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	5 050 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00
755	Dédits et pénalités perçus	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
75822	Prise en charge déficit budget annexe	5 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	45 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
Total des recettes de gestion des services		126 317 762,00	0,00	127 656 875,00	127 656 875,00	127 656 875,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		126 319 762,00	0,00	127 658 875,00	127 658 875,00	127 658 875,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	584 000,00		540 000,00	540 000,00	540 000,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
777	Rec... subv inv transférées cpté résult	584 000,00		540 000,00	540 000,00	540 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		584 000,00		540 000,00	540 000,00	540 000,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES												IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE												B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat												Caté- gorie d'em- prunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00								
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					0,00								
1641 Emprunts en euros (total)					0,00								
1643 Emprunts en devises (total)					0,00								
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00								
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00								
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00								
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00								
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00								
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00								
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00								
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00								

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					0,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES										IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE										B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N					ICNE de l'exercice
						Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)						
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											ICNE de l'exercice	
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice				
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)		
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES													IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX													B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES						IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS						B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écart d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES											IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE											B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture								Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Péodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES								IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE								B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							Catégorie d'emprunt (8)	
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat				
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768			
Taux fixe (total)						0,00	0,00			
Taux variable simple (total)						0,00	0,00			
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00			
Total						0,00	0,00			

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES				IV	
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME				B1.6	

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÉTEUR	Dette en capital à l’origine (2)	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l’exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	7 453 568,00	2 647 089,00	756 220,00	62 491,00	693 729,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	7 453 568,00	2 647 089,00	756 220,00	62 491,00	693 729,00
BUDGET PRINCIPAL	7 453 568,00	2 647 089,00	756 220,00	62 491,00	693 729,00
Dette provenant d’émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s’agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l’emprunt au profit d’un autre organisme sans qu’il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l’origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s’agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l’article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d’échange et comptabilisés à l’article 668.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.7

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS		B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Délibération du
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 0.00 €	0.00
L	Frais d'études, d'élaboration et de modification des documents d'urbanisme (202)	5
L	Frais d'études et de recherches (2031/2032)	5
L	Frais annonces et insertions (2033)	5
L	Brevets (2051)	2
L	Logiciels et licences (2051)	5
L	Autres immobilisations incorporelles (208x)	5
L	Plantation d'arbres et d'arbustes (2121/21721)	10
L	Construction de bâtiments et locaux (2131/21731/21328/217328//2138/21738/2141/21741/2148/21748)	30
L	Construction d'immeuble de rapport (21321//217321/2142/21742/2143)	30
L	Installations générales, agencements et aménagements de constructions (2135/2145/21735/21745)	15
L	Réseaux divers (galeries techniques diverses - 2153/21753, voies navigables) (2154/21754)	30
L	Matériels et outillages techniques (2156x/2157x/2158/21757/21758)	10
L	Installation, agencements, aménagement d'immobilisations corporelles (2181/21781)	5
L	Matériel de transport (véhicules de tourisme, cyclomoteurs, motos, vélos) (2182x/21782x)	5
L	Matériel de transport (véhicules techniques) (2182x/21782x)	7
L	Matériel informatique (2183x/21783x)	5
L	Matériel de bureau et mobilier (2184x/21784x)	5
L	Mobilier urbain(2184x/21784x)	5
L	Matériel de téléphonie (2185/21785)	5
L	Autres immobilisations corporelles (2188/2186/21788/21786)	5
L	Autres immobilisations corporelles - Equipements de cuisine (2188)	10
L	Subv. Equip. Versées - Biens mobiliers, matériel et études (204)	5
L	Subv. Equip. Versées - Biens Immobiliers ou installations (204)	30
L	Subv. Equip. Versées - Projets d'Infrastructures d'intérêt national (204)	40
L	Subv. Equip. Versées - Autres (204)	5
L	Dépenses ultérieures (21612/21622)	10
L	Biens transf. pl. propriété/MAD titre gratuit - Immob. Corporelles et incorporelles (chap 20/218x)	5
L	Biens transf pl. propriété/MAD titre gratuit - Terrains de gisement (2114/21714)	10
L	Biens transf. pl. propriété/MAD titre gratuit - Plantations d'arbres et d'arbustes (2121/21721)	15
		03/03/2021
		03/03/2021
		03/03/2021
		03/03/2021

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Délibération du
L	Biens transf. pl. propriété/MAD titre gratuit - Construct. (213x/217x/214x) réseaux (215x/2175x)	30
L	Biens transf. pl. propriété/MAD titre gratuit - Instal./mat/outilage tech (215x/2175x/216x/217622)	10

IV – ANNEXES						IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N						B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		33 609,00	33 609,00	0,00	33 609,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		33 609,00	33 609,00	0,00	33 609,00
Prov. pour dépréciation de créances irrécouvrables (DEC20-0195 ajustée DEL-25-0898 - DEL-25-1024)	0,00	29/05/2020	33 609,00	33 609,00	0,00	33 609,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		33 609,00	33 609,00	0,00	33 609,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	0,00		33 609,00	33 609,00	0,00	33 609,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	1 683 029,00	1 280 307,00	704 683,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES						IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN						B7.9

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Péodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
TOTAL					1 683 029,00	1 280 307,00	704 683,00
8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)					0,00	0,00	0,00
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)					0,00	0,00	0,00
8028 Autres engagements reçus					1 683 029,00	1 280 307,00	704 683,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises					1 683 029,00	1 280 307,00	704 683,00
2022	Déploiement du compostage collectif en pieds d'immeubles et jardins publics	ADEME	3	A	254 722,00	74 000,00	74 000,00
2023	Etude de caractérisation des ordures ménagères résiduelles	ADEME	4	A	70 000,00	28 000,00	28 000,00
2024	Acquisition Benne à ordure ménagère	ADEME	4	A	352 308,00	352 308,00	352 308,00
2024	Déploiement de collecte des abris bacs pour les déchets ménagers	ADEME-FONDS VERT	4	A	999 999,00	819 999,00	244 375,00
2026	Bonus écologique pour achat de véhicules propres	ETAT	1	A	6 000,00	6 000,00	6 000,00
Engagements reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N			B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		38,00	0,00	38,00	30,00	4,00	34,00
Adjoints administratifs territ.	C	22,00	0,00	22,00	20,00	0,00	20,00
Attachés territoriaux	A	5,00	0,00	5,00	3,00	2,00	5,00
Redacteurs territoriaux	B	11,00	0,00	11,00	7,00	2,00	9,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		665,00	0,00	665,00	593,00	7,00	600,00
Adjoints techniques territoriaux	C	559,00	0,00	559,00	504,00	1,00	505,00
Agents de maîtrise territoriaux	C	69,00	0,00	69,00	63,00	0,00	63,00
Ingenieurs en chef territoriaux	A	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
Ingenieurs territoriaux	A	16,00	0,00	16,00	9,00	3,00	12,00
Techniciens territoriaux	B	19,00	0,00	19,00	16,00	2,00	18,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS NON CITES (I) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		703,00	0,00	703,00	623,00	11,00	634,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

				IV	
				B9	

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		FONDEMENT DU CONTRAT (4)	NATURE DU CONTRAT (5)
			Indice (8)	Euros		
Agents occupant un emploi permanent (6)						
Adjoints techniques territoriaux	C	TECH	371	0,00	326_352	CDI
Attachés territoriaux	A	ADM	484	0,00	332-8-2°	CDI
Attachés territoriaux	A	ADM	567	0,00	332-14	CDI
Ingenieurs en chef territoriaux	A	TECH	857	0,00	332-8-2°	CDI
Ingenieurs territoriaux	A	TECH	518	0,00	332-8-2°	CDI
Ingenieurs territoriaux	A	TECH	564	0,00	332-8-2°	CDI
Ingenieurs territoriaux	A	TECH	696	0,00	332-8-2°	CDI
Redacteurs territoriaux	B	ADM	397	0,00	332-8-2°	CDI
Redacteurs territoriaux	B	ADM	400	0,00	332-8-2°	CDI
Techniciens territoriaux	B	TECH	400	0,00	332-8-2°	CDI
Techniciens territoriaux	B	TECH	443	0,00	332-14	CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
Adjoints techniques territoriaux	C	TECH	367	0,00	332-13	CDD
Adjoints techniques territoriaux	C	TECH	367	0,00	332-23-1°	CDD
Adjoints techniques territoriaux	C	TECH	367	0,00	332-23-1°	CDD
Adjoints techniques territoriaux	C	TECH	367	0,00	332-23-2°	CDD
Adjoints techniques territoriaux	C	TECH	370	0,00	332-23-1°	CDD
Adjoints techniques territoriaux	C	TECH	371	0,00	332-23-1°	CDD
Adjoints techniques territoriaux	C	TECH	386	0,00	332-23-1°	CDD
Techniciens territoriaux	B	TECH	451	0,00	332-24_Contrat de projet	CDD
TOTAL GENERAL						
				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans.
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1° : Absence de cadre à temps de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

332-8-2^e : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-8-3^e : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.

332-8-4^e : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-5^e : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

332-8-6^e : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.

332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.

332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.

326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L352).

343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).

333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.

333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.

A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labelisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
DECOSET	01/01/2009	Contributions budgétaires	64 800 000,00
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	1 233 729,00	1 233 729,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	8 459 998,00	8 459 998,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	7 226 269,00	7 226 269,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES		C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		1 233 729,00	I 1 233 729,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		693 729,00	693 729,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	693 729,00	693 729,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		540 000,00	540 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpté résultat</i>	540 000,00	540 000,00

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES		C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	8 459 998,00	III
	Ressources propres externes de l'année (a)	1 000 000,00	1 000 000,00
10222	FCTVA	1 000 000,00	1 000 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
	Ressources propres internes de l'année (b) (4)	7 459 998,00	7 459 998,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	40 000,00	40 000,00
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	12 000,00	12 000,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	1 500,00	1 500,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	110 000,00	110 000,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	2 171,00	2 171,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	0,00
281311	Bâtiments administratifs	34 545,00	34 545,00
281318	Autres bâtiments publics	6 524,00	6 524,00
281351	Bâtiments publics	470 000,00	470 000,00
28138	Autres constructions	124 140,00	124 140,00
281533	Réseaux câblés	23 261,00	23 261,00
281538	Autres réseaux	53 830,00	53 830,00
281561	Matériel roulant	652,00	652,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	375,00	375,00
2815731	Matériel roulant	2 400 000,00	2 400 000,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	198 000,00	198 000,00
281578	Autre matériel technique	230 000,00	230 000,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	3 400 000,00	3 400 000,00
281828	Autres matériels de transport	280 000,00	280 000,00
281838	Autre matériel informatique	23 000,00	23 000,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	25 000,00	25 000,00
28188	Autres immo. corporelles	25 000,00	25 000,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D4.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Remboursement d'emprunts et dettes assimilées		693 729,00
1641	Emprunts auprès des établissements financiers - Emprunts en euros	0,00
168758	Autres emprunts et dettes assimilées - Autres groupements	693 729,00
Acquisitions d'immobilisations		20 900 066,36
2031	Frais d'études, de recherche et de développement et frais d'insertion - Frais d'études	170 000,00
2051	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires - Concessions et dro	50 000,00
21351	Constructions - Bâtiments publics	0,00
2152	Installations, matériel et outillage techniques - Installations de voirie	70 000,00
215731	Installations, matériel et outillage techniques - Matériel roulant	8 200 000,00
21578	Installations, matériel et outillage techniques - Autre matériel technique	250 000,00
2158	Installations, matériel et outillage techniques - Autres installations, matériel et outillage techni	7 388 999,21
21828	Autres immobilisations corporelles - Autres matériels de transport	300 000,00
21838	Autres immobilisations corporelles - Autre matériel informatique	175 000,00
21848	Autres immobilisations corporelles - Autres matériels de bureau et mobiliers	70 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles - Autres	10 000,00
2313	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	3 659 067,15
2315	Immobilisations corporelles en cours - Installations, matériel et outillage techniques	556 000,00
275	Dépôts et cautionnements versés	1 000,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		0,00
Autres dépenses éventuelles		50 000,00
20421	Subventions d'équipement versées - Biens mobiliers, matériel et études	50 000,00
20422	Subventions d'équipement versées - Bâtiments et installations	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		0,00
Total des dépenses réelles		21 643 795,36
040	Opérations ordre transf. entre sections	540 000,00
13911	Subventions d'investissement transférées au compte de résultat - Subventions d'investissement rattac	20 000,00
13913	Subventions d'investissement transférées au compte de résultat - Subventions d'investissement rattac	50 000,00
13918	Subventions d'investissement transférées au compte de résultat - Subventions d'investissement rattac	150 000,00
13938	Subventions d'investissement transférées au compte de résultat - Fonds affectés à l'équipement - Aut	320 000,00
041	Opérations patrimoniales	118 394,00

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
21578	Installations, matériel et outillage techniques - Autre matériel technique	0,00
2158	Installations, matériel et outillage techniques - Autres installations, matériel et outillage techni	118 394,00
2188	Autres immobilisations corporelles - Autres	0,00
	Total des dépenses d'ordre	658 394,00
	TOTAL GENERAL	22 302 189,36

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Souscription d'emprunts et dettes assimilées		0,00
Dotations et subventions reçues		1 704 683,00
10222	Dotations et fonds d'investissement - F.C.T.V.A.	1 000 000,00
1068	Réserves - Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00
1311	Subventions d'investissement rattachées aux actifs amortissables - État et établissements nationaux	358 308,00
1318	Subventions d'investissement rattachées aux actifs amortissables - Autres	346 375,00
1338	Fonds affectés à l'équipement amortissable - Autres	0,00
Autres recettes éventuelles		0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
	Total des recettes réelles	14 723 797,36
040	Opérations ordre transf. entre sections	7 459 998,00
28031	Amortissements des immobilisations incorporelles - Frais d'études	40 000,00
28033	Amortissements des immobilisations incorporelles - Frais d'insertion	0,00
28041411	Amortissements des immobilisations incorporelles - Biens mobiliers, matériel et études	0,00
280421	Amortissements des immobilisations incorporelles - Biens mobiliers, matériel et études	12 000,00
280422	Amortissements des immobilisations incorporelles - Bâtiments et installations	1 500,00
2805	Amortissements des immobilisations incorporelles - Concessions, brevets, licences, marques, procédés	110 000,00
28087	Amortissements des immobilisations incorporelles - Immobilisations incorporelles reçues au titre d'u	0,00
28088	Amortissements des immobilisations incorporelles - Autres immobilisations incorporelles	2 171,00
28121	Amortissements des immobilisations corporelles - Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00
281311	Amortissements des immobilisations corporelles - Bâtiments administratifs	34 545,00
281318	Amortissements des immobilisations corporelles - Autres bâtiments publics	6 524,00
281351	Amortissements des immobilisations corporelles - Bâtiments publics	470 000,00
28138	Amortissements des immobilisations corporelles - Autres constructions	124 140,00
28152	Amortissements des immobilisations corporelles - Installations de voirie	0,00
281533	Amortissements des immobilisations corporelles - Réseaux câblés	23 261,00
281534	Amortissements des immobilisations corporelles - Réseaux d'électrification	0,00

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
281538	Amortissements des immobilisations corporelles - Autres réseaux	53 830,00
281561	Amortissements des immobilisations corporelles - Matériel roulant	652,00
281568	Amortissements des immobilisations corporelles - Autre matériel et outillage d'incendie et de défens	375,00
2815731	Amortissements des immobilisations corporelles - Matériel roulant	2 400 000,00
2815738	Amortissements des immobilisations corporelles - Autre matériel et outillage de voirie	198 000,00
281578	Amortissements des immobilisations corporelles - Autre matériel technique	230 000,00
28158	Amortissements des immobilisations corporelles - Autres installations, matériel et outillage techniq	3 400 000,00
281721	Amortissements des immobilisations corporelles - Plantations d'arbres et arbustes	0,00
2817311	Amortissements des immobilisations corporelles - Bâtiments administratifs	0,00
281735	Amortissements des immobilisations corporelles - Installations générales, agencements, aménagements	0,00
281738	Amortissements des immobilisations corporelles - Autres constructions	0,00
28175738	Amortissements des immobilisations corporelles - Autre matériel et outillage de voirie	0,00
281758	Amortissements des immobilisations corporelles - Autres installations, matériel et outillage techniq	0,00
2817838	Amortissements des immobilisations corporelles - Autre matériel informatique	0,00
2817848	Amortissements des immobilisations corporelles - Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00
281788	Amortissements des immobilisations corporelles - Autres	0,00
281828	Amortissements des immobilisations corporelles - Autres matériels de transport	280 000,00
281838	Amortissements des immobilisations corporelles - Autre matériel informatique	23 000,00
281848	Amortissements des immobilisations corporelles - Autres matériels de bureau et mobiliers	25 000,00
28188	Amortissements des immobilisations corporelles - Autres	25 000,00
041	Opérations patrimoniales	118 394,00
2031	Frais d'études, de recherche et de développement et frais d'insertion - Frais d'études	118 394,00
2033	Frais d'études, de recherche et de développement et frais d'insertion - Frais d'insertion	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	0,00
Total des recettes d'ordre		7 578 392,00
TOTAL GENERAL		22 302 189,36

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM		D4.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	24 666 800,00
60611	Achats non stockés de matières et fournitures - Eau et assainissement	46 200,00
60612	Achats non stockés de matières et fournitures - Énergie - Électricité	247 960,00
60613	Achats non stockés de matières et fournitures - Chauffage urbain	0,00
60622	Achats non stockés de matières et fournitures - Carburants	0,00
60623	Achats non stockés de matières et fournitures - Alimentation	0,00
60628	Achats non stockés de matières et fournitures - Autres fournitures non stockées	77 000,00
60631	Achats non stockés de matières et fournitures - Fournitures d'entretien	70 000,00
60632	Achats non stockés de matières et fournitures - Fournitures de petit équipement	152 400,00
60633	Achats non stockés de matières et fournitures - Fournitures de voirie	0,00
60636	Achats non stockés de matières et fournitures - Habillement et Vêtements de travail	147 000,00
6064	Achats non stockés de matières et fournitures - Fournitures administratives	12 000,00
60668	Achats non stockés de matières et fournitures - Autres produits pharmaceutiques	12 000,00
6068	Achats non stockés de matières et fournitures - Autres matières et fournitures.	500,00
611	Contrats de prestations de services	14 719 000,00
6132	Locations - Locations immobilières	41 250,00
61358	Locations mobilières - Autres	1 162 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	4 800,00
61521	Entretien et réparations - Terrains	21 000,00
61551	Entretien et réparations - Matériel roulant	0,00
61558	Entretien et réparations - Autres biens mobiliers	0,00
6156	Entretien et réparations - Maintenance	375 040,00
617	Études et recherches	0,00
6182	Divers - Documentation générale et technique	0,00
6184	Divers - Versements à des organismes de formation	200 000,00
6188	Divers - Autres frais divers	1 123 225,00
6225	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires - Indemnités au comptable et aux régisseurs	0,00
62268	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires - Autres honoraires, conseils...	1 000,00
6228	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires - Divers	0,00
6231	Publicité, publications, relations publiques - Annonces et insertions	124 500,00

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
6233	Publicité, publications, relations publiques - Foires et expositions	0,00
6234	Publicité, publications, relations publiques - Réceptions	31 875,00
6236	Publicité, publications, relations publiques - Catalogues et imprimés et publications	0,00
6238	Publicité, publications, relations publiques - Divers	836 050,00
6241	Transports de biens et transports collectifs - Transports de biens	0,00
6248	Transports de biens et transports collectifs - Divers	500,00
6251	Déplacements et missions - Voyages, déplacements et missions	20 000,00
6255	Déplacements et missions - Frais de déménagement	0,00
6261	Frais postaux et frais de télécommunications - Frais d'affranchissement	0,00
6262	Frais postaux et frais de télécommunications - Frais de télécommunications	13 300,00
627	Services bancaires et assimilés.	2 000,00
6281	Divers - Concours divers (cotisations...)	16 000,00
6283	Divers - Frais de nettoyage des locaux	275 000,00
62871	Divers - A la collectivité de rattachement	4 741 200,00
62875	Divers - Aux communes membres du GFP	0,00
62878	Divers - A des tiers	0,00
63512	Impôts, taxes et versements assimilés (administration des impôts) - Taxes foncières	184 000,00
6355	Autres impôts, taxes et versements assimilés (administration des impôts). - Taxes et impôts sur les	10 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	34 070 886,00
6211	Personnel extérieur au service - Personnel affecté par la collectivité de rattachement	995 000,00
6331	Versement mobilité	395 495,00
6332	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes) - Cotisations versées au	98 879,00
6336	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes) - Cotisations au CNFPT e	197 708,00
6338	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes) - Autres impôts, taxes e	0,00
64111	Rémunérations du personnel - Rémunération principale	12 172 744,00
64112	Rémunérations du personnel - Supplément familial de traitement et indemnité de résidence	233 979,00
64113	Rémunérations du personnel - NBI	83 204,00
64116	Rémunérations du personnel - Indemnités de licenciement	0,00
64118	Rémunérations du personnel - Autres indemnités.	5 327 996,00
64131	Rémunérations du personnel - Rémunérations	3 186 722,00
64132	Rémunérations du personnel - Supplément familial de traitement et indemnité de résidence	35 078,00
64136	Rémunérations du personnel - Indemnités liées à la perte d'emploi	0,00
64138	Rémunérations du personnel - Primes et autres indemnités	623 710,00
64162	Rémunérations du personnel - Emplois d'avenir	0,00
64168	Rémunérations du personnel - Autres emplois aidés	0,00
6417	Rémunérations du personnel - Rémunérations des apprentis	0,00
6451	Charges de sécurité sociale et de prévoyance - Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	3 612 181,00

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
6453	Charges de sécurité sociale et de prévoyance - Cotisations aux caisses de retraite	5 962 738,00
6454	Charges de sécurité sociale et de prévoyance - Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	152 607,00
6455	Charges de sécurité sociale et de prévoyance - Cotisations pour assurance du personnel	0,00
6457	Charges de sécurité sociale et de prévoyance - Cotisations sociales liées à l'apprentissage	0,00
6458	Charges de sécurité sociale et de prévoyance - Cotisations aux autres organismes sociaux.	0,00
6474	Autres charges sociales - Versements aux œuvres sociales	265 187,00
6475	Autres charges sociales - Médecine du travail, pharmacie	140 000,00
6478	Autres charges sociales - Autres charges sociales diverses	0,00
6488	Autres charges de personnel	587 658,00
65	Autres charges de gestion courante	61 928 000,00
6541	Pertes sur créances irrécouvrables - Créesances admises en non-valeur	15 000,00
6542	Pertes sur créances irrécouvrables - Créesances éteintes	3 000,00
6561	Participations - Organismes de regroupement (syndicats mixtes et ententes)	61 550 000,00
65748	Subventions - Autres personnes de droit privé	190 000,00
65818	Redevances pour concessions, brevets, licences - Autres	50 000,00
6583	Charges diverses de gestion courante - Pénalités sur marchés	0,00
6585	Charges diverses de gestion courante - Intérêts moratoires	80 000,00
65888	Charges diverses de gestion courante - Autres	40 000,00
65888MIXT	Charges diverses de gestion courante - Autres (TYPAGE D'ORDRE MIXTE)	0,00
66	Charges financières	62 491,00
66111	Charges d'intérêts - Intérêts réglés à l'échéance	0,00
66112	Charges d'intérêts - Intérêts - rattachement des ICNE	0,00
661133	Charges d'intérêts - à la collectivité de rattachement	62 491,00
67	Charges spécifiques	10 700,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	10 700,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
6815	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions - Charges de fonctionnement - Dota	0,00
6817	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions - Charges de fonctionnement - Dota	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		120 738 877,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	7 459 998,00
6811	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions - Charges de fonctionnement - Dota	7 459 998,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00
Total des dépenses d'ordre		7 459 998,00
TOTAL GENERAL		128 198 875,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		117 178 000,00
73118	Fiscalité locale - Autres contributions directes	0,00
73133	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères et assimilées	117 178 000,00
73138	Autres taxes liées à l'urbanisation, aux déchets et à l'environnement	0,00
Dotations et participations reçues		6 453 625,00
74712	Participations - Emplois d'avenir	0,00
74718	Participations - Autres	0,00
747888	Participations - Autres - Autres	6 453 625,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		4 027 250,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	3 920 250,00
70323	Redevances et recettes d'utilisation du domaine - Redevance d'occupation du domaine public	3 000,00
70612	Prestations de services - Redevance spéciale d'enlèvement des ordures	700 000,00
706888	Prestations de services - Autres prestations de service - Autres	1 205 000,00
70871	Autres produits - par la collectivité de rattachement	127 250,00
70875	Autres produits - par les communes membres du GFP	0,00
70878	Autres produits - par des tiers	180 000,00
7088	Autres produits - Autres produits d'activités annexes (abonnements et vente d'ouvrages...)	1 705 000,00
75	Autres produits de gestion courante	45 000,00
755	Débits et pénalités perçues	5 000,00
75822	Produits divers de gestion courante - Prise en charge du déficit du budget annexe à caractère admini	0,00
75888	Produits divers de gestion courante - Autres	40 000,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	2 000,00
773	Mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atteints par la déchéance quadriennale	2 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00
013	Atténuations de charges	60 000,00
6419	Rémunérations du personnel - Remboursements sur rémunérations du personnel	60 000,00
6459	Charges de sécurité sociale et de prévoyance - Remboursements sur charges de Sécurité Sociale et de	0,00
Total des recettes réelles		127 658 875,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	540 000,00
777	Recette et quote-part des subventions d'investissement transférées au compte de résultat	540 000,00
7811	Reprises sur amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles (OES) - (à inscrire dans le résultat)	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	<i>Total des recettes d'ordre</i>	540 000,00
	TOTAL GENERAL	128 198 875,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transférée en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

TOULOUSE METROPOLE
Budget Primitif 2026 du jeudi 18 décembre 2025

ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice :133
 Nombre de membres présents.....120
 Nombre de suffrages exprimés.....132
 VOTES : Pour.....110
 Contre.....29
 Abstentions.....0

Présenté par le **Président**,
 A Toulouse, le 18 décembre 2025

Date de convocation : 12 décembre 2025

Le Président

Pauline Léonard

Délibéré par l'assemblée délibérante réunie en session ordinaire
 A Toulouse, le 18 décembre 2025

Les membres du Conseil de la Métropole



Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en Préfecture, le22 DEC. 2025
 et de la publication le22 DEC. 2025

A TOULOUSE, le22 DEC. 2025

Accusé de réception en préfecture
 031-243100518-20251218-BP2026DECHETS-BF
 Date de télétransmission : 22/12/2025
 Date de réception préfecture : 22/12/2025

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

BP 2026 du Budget Collecte et Valorisation des Déchets de Toulouse Métropole DEL-25-1085

Date de transmission de l'acte : 22/12/2025

Date de réception de l'accusé de réception : 22/12/2025

Numéro de l'acte : BP2026DECHETS ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 031-243100518-20251218-BP2026DECHETS-BF

Date de décision : 18/12/2025

Acte transmis par : Rachel GUENECHAULT

Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgétaires